

Sommaire

Soutien au peuple palestinien,
par Amaury Couderc, pages 2 et 3

Dossier Palestine

- campagne de soutien, *page 3*

- appel de l'Union Juive Française pour la paix,
page 4

- "En tant que juifs", *page 4 et 5*

- Collectif provisoire Palestine 91, compte
rendu, *pages 5 et 6*

Palestine : un seul Etat laïque et démocratique,
par Robert Duguet, pages 6 et 7

L'actualité sociale française, *par Bernard
Fischer, pages 8 et 9*

Brèves... situation politique, *pages 9 et 10*

RASSEMBLER

À

GAUCHE

BULLETIN DE LIAISON POUR
"RASSEMBLER A GAUCHE"

Dispensé de timbrage

R.A.G

LE CLOS BOISSY-ST-YON 91790
CPPAP 11077 - ROUTAGE 206

Comité de Rédaction

David Bodet, militant LCR
Cyrille-Robert Broux, militant des Verts
Anne-Marie Cartolaro, militante Ras l'front
Amaury Couderc, militant socialiste progressiste
Françoise Deson Jean Deson
Michelle Dospital, militante associative
Robert Duguet, militant socialiste progressiste
Emile Fabrol, militant PCF (gauche communiste)
Bernard Fischer, militant associatif
Michel Galin, militant syndical
Gérard Grandamme, militant alternatif
Serge Guichard, militant du PCF
Vincent Huet, militant de la LCR
Jean Yves Lesage, GR La Commune
Gérard Morlier, militant associatif
Philippe Nekrouf, militant socialiste progressiste
Jean Sanchez, militant associatif
Sylviane Charles et Dominique Larchet, VDT
Vincent Présumey, militant socialiste

N° 112 janvier 2001

9^e année de parution

Commission paritaire des
Publications et Agences de Presse numéro 11077

Directeur de publication : Jacques Adrien
militant socialiste progressiste

RAG : Amaury Couderc,
le Clos, Boissy-Sous-Saint-Yon 91790
tel.: 01.64.91.32.75

Imprimé par nos soins

SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

par Amaury Couderc

Les accords israélo palestiniens en 1993 étaient le résultat de la volonté de deux hommes d'exception, Shimon PERES et Yasser ARAFAT. Ces accords auraient dû permettre d'aboutir aujourd'hui à une paix juste acceptée par les deux partis.

Les Palestiniens, et tout particulièrement l'OLP avec Yasser ARAFAT, avaient, malgré la pression très forte de tous les extrémistes, accepté de rendre "caduque" une partie de la charte de l'OLP et reconnu le droit à l'existence de l'État d'Israël. Ceci avait, en 1993, permis d'ouvrir le dialogue qui aurait pu, et dû, aboutir à la reconnaissance des deux peuples et par là même à la paix.

De 1993 à nos jours, tout au long des négociations, force est de constater que les dirigeants de l'OLP s'en sont tenus à l'application du droit, et tout particulièrement, ont demandé ni plus ni moins que l'application des résolutions votées à l'ONU. Yasser ARAFAT a fait preuve de beaucoup de maîtrise et de pragmatisme en acceptant, malgré l'opposition de ses extrémistes, d'appliquer par petites étapes la mise en œuvre de ces accords, avec tous les risques que cela comportait.

Durant la même période, il n'en a pas été de même du côté des différents dirigeants d'Israël qui se sont succédés au pouvoir. [Excepté peut-être pour RABIN (assassiné) et Shimon PERES (écarté du pouvoir)]. Il apparaît bien aujourd'hui que le processus d'application des accords sans cesse retardé et périodiquement remis en cause par les dirigeants Israéliens n'était pas guidé par le souci de s'assurer de la bonne volonté et de la sincérité des Palestiniens, pas plus que de contenir une droite Israélienne opposée aux accords de paix; mais de reculer le plus longtemps possible l'évacuation des territoires occupés. Cette situation bloquée a permis à Israël l'implantation accélérée de colonies tout autour des villes et villages Palestiniens, rendant ainsi la situation

toujours plus inextricable. Aujourd'hui encore, cette colonisation continue et montre bien la volonté des dirigeants Israéliens de droite comme de gauche de rendre inopérante la constitution d'un état Palestinien et à terme la volonté de construire le Grand Israël sur l'ensemble de la Palestine occupée.

Et pour finaliser dans de bonnes conditions pour Israël une situation créée de toutes pièces par ses dirigeants, les USA proposent un énième plan dit "de paix" ne comportant aucune garantie définitive mais demandant aux Palestiniens de consacrer l'annexion par Israël des colonies judicieusement réparties sur l'ensemble de la Palestine... mais rien n'est dit sur leur implantation précise permettant encore à Israël de faire une lecture maximaliste de ces accords et encore traîner indéfiniment les choses.

Il en est de même pour le rejet du droit au retour des réfugiés Palestiniens. La proposition qui figure dans ce projet et qui est le cœur du problème Palestinien viole la résolution 194 de l'ONU qui reconnaît aux Palestiniens le droit à retourner dans leurs maisons, et le remplace par des compensations financières dont on ne sait même pas ce qu'elles seraient.

Bien sur, l'ensemble de ces propositions sont dans la continuité du processus qui permet à Israël de continuer ses implantations et de vider la vieille ville de Jérusalem de ses habitants Palestiniens.

Proposées par les USA, acceptées par Israël, ces propositions mettent Yasser ARAFAT dans la situation inextricable de les accepter et d'être désavoué par son peuple ou de les refuser et dans ce cas, les instances internationales lui feraient porter seul la responsabilité de la poursuite des hostilités.

L'imbrication des économies, l'utilisation et le partage équitable des ressources naturelles et de l'eau, la complexité des problèmes à résoudre pour arriver à une paix juste pour ces deux peuples séparés par l'histoire et la religion mais dont le fond de la culture est commun, pose le problème de l'existence à terme d'un seul État.

Cet État ne peut être qu'un État laïque et

démocratique fondé sur la reconnaissance mutuelle, peut-être sous la forme fédérale. En 1993 j'avais rencontré Yasser ARAFAT à Tunis et lui avais posé la question d'un état laïque où coexisteraient les différentes communautés. Il m'avait en son temps confirmé que les difficultés inhérentes à la construction d'un État laïque n'étaient pas le fait des Palestiniens mais des Israéliens.

En tout état de cause, la situation créée par les dirigeants Israéliens, en particulier l'implantation des colonies au cœur même de la Palestine occupée, ainsi que le refus du retour des réfugiés, implique au moins pour une période transitoire l'existence de deux états séparés. Plus la situation actuelle perdure, plus les solutions seront difficiles à trouver.

Pour nous, ce qui est important aujourd'hui, c'est de soutenir le peuple Palestinien jusqu'à la conclusion d'un accord qui soit un accord final, c'est-à-dire un accord qui ne permette pas à Israël d'en remettre l'application à de nouvelles discussions, elles-mêmes conditionnées par la situation sur le terrain dont on sait aujourd'hui que personne ne pourra véritablement la maîtriser, si un accord final et définitif n'est pas au bout de la route.

En tout état de cause, il n'est pas possible aujourd'hui de tirer un signe égal et de renvoyer dos à dos Israéliens et Palestiniens. Il y a d'un côté des occupants et de l'autre une population occupée (malgré toutes les décisions internationales). La résistance des Palestiniens à une occupation coloniale est d'autant plus justifiée que les occupants déploient contre des pierres et des fusils les armes les plus sophistiquées qui soient : avions, hélicoptères, chars, canons, sur le territoire même de la Palestine. La guerre menée par Israël n'est pas une guerre défensive, c'est une guerre d'agression contre un autre peuple, contre un autre pays, afin de le coloniser.

Même si je ne suis pas particulièrement optimiste sur les chances d'aboutir rapidement à une paix indispensable à la survie des deux peuples, cette volonté de paix juste doit rester comme l'objectif sur lequel nous devons tenter de peser même de nos faibles moyens.

Laissons conclure Leïla CHAHID sur cet espoir de paix : « Nous n'existerons pas vraiment et librement les uns sans les autres. Il faut aller d'une négation mutuelle vers une reconnaissance mutuelle.

Nous nous prononçons clairement pour une coexistence avec les juifs, dans le droit fil de nos principes démocratiques et laïques. » Leïla CHAHID (sept 93).

Campagne de soutien au peuple Palestinien

Nous avons proposé à différentes organisations de constituer un collectif sur une base politique qui restera à définir ensemble mais dont l'essentiel est basé sur la défense des droits du peuple Palestinien pour une paix juste, paix basée sur l'application des différents accords de l'ONU.

Un collectif provisoire s'est réuni une première fois et a proposé un certain nombre d'actions, dont la tenue d'un meeting (la présence de Leïla CHAHID a été sollicitée). Un courrier sera adressé aux candidats aux élections municipales afin que ceux-ci se prononcent sur la question des droits du peuple Palestinien.

La deuxième réunion du collectif (Palestine 91) se tiendra le mardi 23 janvier à 20 h 30 dans la grande salle du château de Morsang-sur-Orge, place des 3 Martyrs.

Tous ceux qui veulent se joindre à nous et qui sont d'accord avec les bases constituant le collectif peuvent le faire.

*«Toi dont les yeux et les paumes saignent !
Saches que la nuit disparaîtra
Ni la prison est éternelle
Ni les maillons des chaînes !*

*Néron est mort, Rome n'est pas morte...
Avec ses yeux elle se bat !
Les grains de l'épi qui meurt
Rempliront d'épis les vallées..! "*

Mahmoud Darwich,

poète et écrivain palestinien.

DOSSIER PALESTINE

Nous publions trois documents : le premier émane d'une association "Union Juive pour la Paix", qui a soutenu concrètement par sa présence la première manifestation à Paris appelée par des associations palestiniennes et françaises, le deuxième est un appel d'anciens résistants, déportés ou militants d'origine juive, publié par le journal "Le Monde" au début de l'Intifada. Le troisième est le texte de constitution du collectif provisoire "Palestine 91" élaboré par plusieurs organisations essonniennes. (RAG)

Pas de sécurité sans paix ; pas de paix sans justice.

Le concert des mitrailleuses, des obus et des roquettes continue. Et ce sont encore les civils palestiniens qui paient le lourd tribut de cette répression féroce. Côté israélien, des victimes se comptent par dizaines (militaires et civils) mais l'angoisse gagne toute la société, et avec elle le doute que ses dirigeants sont en train de l'amener vers l'abîme.

Le pilonnage israélien des villes palestiniennes constitue un crime de guerre. Les tireurs d'élite de Tsahal ont des ordres de faire feu sur les jeunes de 12 ans et plus, en visant la tête. Côté palestinien, la terreur a également refait surface sous des formes de violence aveugle, avec son lot d'horreur et ses victimes innocentes.

Il faut mettre fin à cette guerre qui ne dit pas son nom. Mais pour ce faire il faut aussi mettre fin à l'Occupation, qui n'a que trop duré. En réaction à un attentat palestinien, Ehud Barak a affirmé, contre toute évidence, que « la responsabilité en incombe à l'Autorité palestinienne », rajoutant que « L'État d'Israël règlera ses comptes avec les auteurs de l'attentat ainsi qu'avec ses commanditaires. » Avec cette menace, les autorités israéliennes visent l'escalade dans la répression, plutôt que la recherche d'une solution politique juste et équitable.

Pour un Etat palestinien maintenant !

L'armée israélienne et les colons doivent évacuer l'ensemble des territoires occupés en 1967. Les colonies d'implantation doivent être démantelées et le droit de retour garanti aux réfugiés des guerres de 48 et de 67. Le peuple palestinien doit accéder à l'indépendance sur sa terre, avec un Etat doté

de tous les attributs de la souveraineté. Quant à Jérusalem, elle doit devenir une capitale pour deux Etats. Et rien de moins, car la paix est à ce prix.

En tant qu'association laïque dans la communauté juive, l'UJFP veut contribuer à ouvrir les yeux de ceux et celles aveuglés par les mythes sionistes. Ceux-ci n'ont mené qu'à la guerre.

La paix se trouve décidément ailleurs !

UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX (UJFP) B.P. 102, 75960 PARIS Cedex 20 Tél. : 01 42 02 59 76 Fax : 01 42 02 59 77 E-Mail: <amartrad@filnet.fr>

En tant que juifs

CITOYENS du pays dans lequel nous vivons et citoyens de la planète, nous n'avons pas de raisons ni pour habitude de nous exprimer en qualité de juifs.

Nous combattons le racisme, dont, bien sûr, l'antisémitisme sous toutes ses formes. Nous condamnons les attentats contre les synagogues et les écoles juives qui visent une communauté en tant que telle et ses lieux de culte. Nous refusons l'internationalisation d'une logique communautaire qui se traduit, ici même, par des affrontements entre jeunes d'une même école ou d'un même quartier.

Mais, en prétendant parler au nom de tous les juifs du monde, en s'appropriant la mémoire commune, en s'érigeant en représentants de toutes les victimes juives passées, les dirigeants de l'État d'Israël s'arrogent aussi le droit de parler, malgré nous, en notre nom. Personne n'a le monopole du judéocide nazi. Nos familles ont eu leur part de déportés, de disparus, de résistants. Aussi le chantage à la solidarité communautaire, servant à légitimer la politique d'union sacrée des gouvernants israéliens, nous est-il intolérable.

Dans l'escalade de la violence, des actes inadmissibles sont commis des deux côtés. C'est hélas le lot de toute logique de guerre. Mais les responsabilités politiques ne sont pas également partagées. L'État d'Israël dispose d'un territoire et d'une armée. Les Palestiniens des territoires occupés et des camps de réfugiés sont condamnés à vivre, sous tutelle, avec une économie mutilée et dépendante, dans une société estropiée, sur un territoire en lambeaux, lacéré de routes stratégiques et semé de colonies israéliennes.

Si la provocation calculée d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées, avec le soutien d'Uoud Barak, a pu mettre le feu aux poudres, c'est que la situation était déjà explosive du fait des manœuvres dilatoires dans l'application des accords d'Oslo, de la poursuite de la colonisation israélienne des territoires, du refus de reconnaître un Etat palestinien dont la proclamation est sans cesse différée. Il n'est pas surprenant que ces humiliations et ces frustrations accumulées aboutissent à la révolte d'un peuple. Un pas peut-être irréversible est en train d'être franchi. La provocation symbolique d'Ariel Sharon, en accentuant le caractère confessionnel des affrontements au détriment de leur contenu politique, favorise la montée en puissance des forces religieuses extrêmes au détriment des partisans de la paix et d'une Palestine et d'un Israël laïques. Une course au désastre est engagée. Une guerre civile se profile en Israël même entre juifs et arabes israéliens.

Ce n'est pas bien que juifs, mais parce que juifs que nous nous opposons à cette logique suicidaire des paniques identitaires. Nous refusons la spirale mortelle de ethnicisation du conflit et sa transformation en guerre de religions. Nous refusons d'être cloués au mur des appartenances communautaires. Partisans de la fraternité judéo-arabe, nous réclamons la relance d'un processus de paix qui passe nécessairement par l'application des résolutions de l'ONU, par la reconnaissance d'un Etat palestinien souverain et du droit au retour des Palestiniens chassés de leur terre. C'est par là que la coexistence pacifiée de différentes communautés culturelles et linguistiques sur un même territoire peut devenir possible.

Raymond Aubrac, Nurth Aviv, Éliane Benarrosh, Miguel Benassayag; Daniel Bensaïd, HabyBonomo, Irène Borten, Rony Brauman, Suzanne de Brunhoff; Gérard Chaouat, Bernard Chapnik, Jimmy Cohen, Alain Cyroulnik, Philippe Cyroulnik, Sonia Dayan-Herzbrun, Régine Dhoquois-Cohen, Ruy Fausto, Arie Finkelstein, Jean-François Godchau; Jean Harari, Isaac Johsua, Samuel Johsua, Esther Joly, Janette Habel, Gisèle Halimi, Norbert Hokblat, Marcel-Francis Kahn, Pierre Khalfa, Hubert Krfvbre, Daniel Ltebman, Michaël Lüwy, Henri Maler, Sheila Malouany, David Mandel, Marie Pierre Mazeas, Christophe Otrtnberger, Maurice Raffus, Jean Marc Rosentfied, André Rosvègue, Suzanne Saltiel, Catherine Samary, Laurent Schwartz, Michèle Sibony, Corinne Sibony, Daniel Singer, Stanislas Tomkiewicz, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Pierre Voloch, Richard Walgman, Michèle Zemor, Patrick Zylberstein.

COLLECTIF PROVISOIRE PALESTINE 91

Le 4 janvier 2001 s'est tenue à Morsang sur Orge une réunion d'organisations (associatives, syndicales et politiques) sur la question de la Palestine. Il a été procédé à un large échange de points de vue sur la gravité de la situation et sur la nécessité de prendre des initiatives concrètes pour affirmer notre solidarité avec la résistance du peuple palestinien contre l'occupation et la répression qui en résulte.

Avec des appréciations qui, dans le détail de l'analyse politique peuvent sans nul doute diverger, l'ensemble des participants a reconnu la nécessité d'opérer un regroupement large sur deux points qui nous apparaissent essentiels :

- défendre les droits du peuple palestinien,
- exiger le respect des résolutions internationales qui définissent ces droits.

Nous pensons que les dirigeants de l'Etat Israélien portent la responsabilité des violences dont la population palestinienne est majoritairement victime ; en effet, la situation qui a amené le déclenchement de la 2^{ème} Intifada procède bien de ce qu'il convient

d'appeler une guerre coloniale contre les droits fondamentaux du peuple palestinien en lutte pour établir son Etat, un Etat laïque et démocratique sur une terre que leur garantissent les résolutions de l'ONU, votées mais non appliquées.

Concrètement les participants ont décidé de s'adresser à toutes les organisations associatives, humanitaires, de défense des droits de l'homme, syndicales, politiques susceptibles de marquer leur accord avec les deux points précités. Ils leur demandent de déléguer un ou plusieurs responsables, qui, es qualité, participeront à la constitution d'un collectif Palestine 91. en ayant le souci, comme le précise un représentant de la LDH : « *De progresser pas à pas, sans exclusive, chaque organisation prenant ses responsabilités, en fixant des objectifs capables de peser sur la situation, y compris dans nos propres organisations* ».

Plusieurs propositions d'action ont été mises en avant :

- développer une mobilisation départementale à travers la tenue d'un meeting. Ce dernier pourrait se tenir en présence de la déléguée de l'OLP à Paris, Leila Chahid.
- élaborer un texte en direction des candidats aux élections municipales, afin que ceux-ci se prononcent sur la

question des droits du peuple palestinien.

- constituer un collectif qui coordonne les initiatives à prendre et qui fasse circuler l'information : hélas, le conflit va vraisemblablement connaître bien des rebondissements et il faudra maintenir dans la durée un lien solide entre nous. (à ce propos, 11 participants sur les 21 présents décident d'échanger leur adresse E-mail afin de constituer une amorce de "groupe d'échanges").

En conclusion les participants se sont accordés pour se retrouver avec toutes les organisations qui peuvent être intéressées le mardi 23 janvier 2001 à 20h30 dans la grande salle du château, place des 3 martyrs, 91390 Morsang sur Orge.

Ordre du jour : - Création du collectif Palestine 91 et de son exécutif,

- Définition des moyens de fonctionnement,
- Actions à mettre en place avec calendrier...

Ce compte rendu a été rédigé par Mme VINCENT Dominique (Evry Palestine), M DUGUET Robert (RAG), M SANCHEZ Jean (Monde Solidaire).

PALESTINE : UN SEUL ETAT LAIQUE ET DEMOCRATIQUE

Par Robert DUGUET.

Plusieurs membres du Comité de Rédaction de RAG ont décidé de s'investir dans un travail politique en soutien au peuple palestinien. Notre objectif est de regrouper sur un point d'accord minimum tous ceux qui veulent que les droits du peuple palestinien soient respectés, et qu'en conséquence les traités internationaux, acceptés par les dirigeants de l'Etat Hébreu, entrent en application.

Ce qui est évident pour tout honnête homme attaché au droit international et à la démocratie, semble ne pas aller de soi pour un gouvernement, celui de la France, qui, paraît-il

il, est à gauche. En d'autres temps, les crimes de guerre commis par une armée régulière d'occupation, aurait fait l'objet de manifestations de masse de la part du mouvement ouvrier français. On se souvient lors de la profanation du cimetière juif de Carpentras, de l'importance justifiée de la protestation contre l'antisémitisme à Paris et en provence : à cette occasion le président de la République François Mitterrand était dans la manifestation. Le moins que l'on puisse constater c'est l'extrême timidité de la protestation politique, les difficultés des associations palestiniennes à opérer leur jonction avec le

Une première chose doit être faite par les militants de gauche que nous sommes. **Répondre sans concession à la suspicion d'antisémitisme, dès lors où nous nous attaquons à la politique des dirigeants sionistes. Nous déniions à ceux-ci le droit de parler au nom des victimes de l'holocauste.** Parmi ces victimes, il y avait de nombreux hommes et femmes dont Georges Mendel, ancien ministre du Front populaire, ou Abraham Léon, militant révolutionnaire, et bien d'autres, qui ont donné leur vie pour que soit reconstruite la France laïque et républicaine.

D'autant que la solution politique concernant la Palestine réside bien dans la mise en place d'un Etat démocratique et « séculier », selon la formule d'Arafat, c'est à dire laïque, qui permette d'intégrer, mais cette fois à titre privé, l'ensemble des communautés vivant sur la tradition du livre. Dans une région où l'affrontement des « cultures » religieuses (catholicisme romain, islam, judaïsme) a entraîné tant de massacres durant des siècles, je vois mal comment, à l'époque actuelle, le problème peut trouver un commencement de résolution autrement que par la création d'un Etat séculier intégrant des citoyens libres, à égalité de droits et de devoirs, sans interférence dans le domaine religieux. D'ailleurs les dirigeants de la fraction Arafat, qu'ils soient par ailleurs chrétiens (voire même prêtre catholique comme le curé de Bethléem) ou musulmans, se réfèrent à la tradition laïque de séparation des églises et de l'Etat de la France. Ce point de vue, qui était celui de l'Internationale Ouvrière issue de la Révolution d'Octobre, puis repris par l'OLP d'Arafat, est bien le point central de tout programme politique progressiste sur la Palestine. Sans doute le sionisme a t'il fait tout ce qui était en son pouvoir (et ce pouvoir est grand puisqu'il s'appuie sur toutes les forces qui défendent le capitalisme en décomposition) pour ruiner tout espoir de paix dans la région. Mais les faits sont têtus. Ou la résolution du conflit ouvrira la perspective d'un Etat « séculier » et démocratique, ouvrant la voie à la paix entre les deux communautés, ou l'impérialisme continuera, comme maintenant, à imposer ses propres solutions :

eu égard aux lobbys militaro-financiers s'affrontant dans l'ensemble du Moyen Orient, ce sera inéluctablement la naissance d'un nouveau conflit inter-impérialiste. La question n'est pas une terre et deux peuples, ce qui revient à donner un contenu ethnique à l'Etat, et c'est le cas pour l'Etat d'Israël, mais une république citoyenne qui intègre au moins trois « cultures » sur la même terre.

Pour l'instant la mobilisation sur la Palestine ne déborde guère le cadre associatif. C'est bien sûr important que les associations, en particulier palestiniennes ou de défense des droits de l'homme fassent ce travail de mobilisation. Nous ne devons pas en rester là. C'est, pour nous, la raison d'être du collectif Palestine 91 que nous voulons construire. Il faut ouvrir une situation de mobilisation telle que la question de la Palestine entre dans le champs politique. Il faut donner une forme politique à ces nouvelles solidarités internationales qui naissent dans l'émergence des collectifs. C'est la seule manière sérieuse d'aider le peuple palestinien.

L'actualité sociale française

par Bernard Fischer

L'actualité sociale française de ces derniers mois tient en deux dates. Le 15 octobre, une communication téléphonique entre deux anciens élèves de l'ENA, Jospin et Seillères, mettait brutalement un terme à sept mois de négociations tripartites sui generis entre les confédérations syndicales, le Medef et le gouvernement, relatives à la refondation sociale en général, à la réforme de l'UNEDIC en particulier.

Rappelons brièvement les faits.

Pendant sept mois, la totalité des confédérations syndicales participaient aux négociations relatives à la refondation sociale à l'initiative du MEDEF, pour l'application de ses revendications, sans aucun rapport de force interprofessionnel. Ces négociations aboutissaient très logiquement à la constitution d'une alliance MEDEF-CFDT

et à la signature d'un accord des deux organisations en juillet 2000. Dans un premier temps Aubry refusait la ratification et l'agrément de cet accord. Jospin, dans sa communication téléphonique avec le patronat, acceptait cet accord, quatre jours avant le départ d'Aubry du gouvernement. Il s'agissait d'un nouveau glissement à droite du gouvernement Jospin, d'une étape vers la constitution d'une alliance PS-UDF.

Deux manifestations majeures marquaient la constitution de cette alliance. La première était le référendum du 21 septembre pour le quinquennat. Le 10 mai, Giscard prenait position pour le quinquennat, Jospin sautait dans le train en marche et Chirac suivait pour des raisons de convenance personnelle. Le 19 décembre, c'était la deuxième manifestation spectaculaire par le vote en première lecture à l'assemblée nationale de l'inversion du calendrier électoral en 2002. Cette fois, Chirac ne suivait pas. La majorité PS-UDF n'en avait pas besoin.

Le 15 novembre, le MEDEF quittait le conseil d'administration de l'UCANSS. Les médias en parlaient peu, sinon pas du tout. Cela n'enlève rien à l'importance de l'évènement du point de vue de la modification des relations sociales et de l'approfondissement de la crise de la société française. Depuis des années, le MEDEF posait la question de son départ des conseils d'administration des caisses nationales de sécurité sociale. Cette fois, il le fait. Bien sûr, il ne quitte pas tous les conseils d'administration de toutes les caisses en même temps. Il commence par l'UCANSS, c'est le plus simple, c'est un ballon d'essai, il attend les réactions. Il n'y en aura pas.

Quelles sont les causes et les conséquences immédiates fondamentales du départ des représentants du MEDEF, de la fin de la participation du MEDEF à la gestion des conseils d'administration des caisses nationales de sécurité sociale ?

Dans les causes immédiates, il y a la démission de Strauss Kahn du gouvernement en novembre 1999 et la liquidation de la MNEF. Les raisons fondamentales de la chute de la MNEF et du départ du MEDEF de l'UCANSS sont exactement les mêmes. La participation

à la gestion des caisses nationales de sécurité sociale ne sert plus à rien du point de vue des intérêts du MEDEF. En 1945, le recouvrement des cotisations sociales et le paiement des prestations sociales entraînaient la constitution du régime général de sécurité sociale. Au fil des années, le budget de la sécurité sociale servait de plus en plus au financement de l'armée des permanents syndicaux des confédérations syndicales. Au fil des années, les confédérations syndicales sont de moins en moins représentatives des intérêts et des revendications des salariés français, leur utilité sociale diminue de plus en plus. C'est la forme d'expression majeure de la crise sociale française. A moyen terme, les conséquences de la chute de la MNEF et du départ du MEDEF de l'UCANSS seront exactement les mêmes. La démission de Strauss Kahn entraînait la nomination d'un administrateur provisoire de la MNEF. Le départ du MEDEF de l'UCANSS entraînera la nomination d'un administrateur provisoire de l'UCANSS.

A court terme, les conséquences sont exactement les mêmes. Après la démission de Strauss Kahn, les champions de l'armée des permanents syndicaux, il s'agissait d'Amirshahi et de la gauche socialiste du parti socialiste, empêchaient pendant quelques mois la nomination d'un administrateur provisoire de la MNEF. Après le départ du MEDEF de l'UCANSS, les champions de l'armée des permanents syndicaux empêcheront pendant quelques mois la nomination d'un administrateur provisoire de l'UCANSS.

L'application de la loi Aubry pour la réduction du temps de travail était le prétexte du départ du MEDEF de l'UCANSS.

Les caisses nationales connaissent depuis des années une situation de double pouvoir entre le président du conseil d'administration et le haut fonctionnaire directeur de caisse dont le pouvoir est le résultat de sa nomination en conseil des ministres.

L'offensive du patronat exprime bien un tournant dans la situation politique: c'est une remise en cause du contrat social sur lequel nous vivons depuis 1945. A suivre.

ELECTIONS MUNICIPALES A SAVIGNY SUR ORGE

Par Michel Galin

La liste menée par la candidate PS (enseignante à l'école du sacré chœur) se range explicitement sous la bannière de la « gauche plurielle » dans son intitulé, ce qui n'est pas si courant..

Elle a produit un manifeste qui dans sa première phrase proclame son soutien au gouvernement Jospin. Elle annonce, parmi ses priorités municipales, la nécessité d'assurer la cohésion sociale, la solidarité avec les plus défavorisés et la sécurité des personnes et des biens.

Sollicité par des militants du PCF pour apporter mon soutien à cette liste, j'ai refusé de le faire :

Parce que, entre autres, je refuse les privatisations, les expulsions de sans papiers, la validation du PARE du Médef et de la CFDT, je ne peux soutenir la politique du gouvernement Jospin.

Parce que je ne pense pas que le but d'une politique de gauche soit d'assurer la paix sociale et une certaine forme de charité. J'attends au contraire d'une municipalité de Gauche qu'elle combatte les inégalités, qu'elle soutienne les luttes des salariés et des chômeurs.

FONCTION PUBLIQUE

5F de plus par mois en 2000 !

Pour l'année 2000, les fonctionnaires ont eu 0,5% d'augmentation salariale au mois de décembre. Pour un salaire net de 10000F et ramenée sur les 12 mois de l'année cela correspond à 5f de plus par mois sur la fiche de paie!

Prompt à gloser sur le partage des fruits de la croissance, voilà ce que les responsables de l'état patron proposent aux fonctionnaires ! Dans le même temps le gouvernement se soumet, sans broncher, aux diktat du conseil constitutionnel et préfère la politique libérale des réductions d'impôts à l'augmentation du SMIC.

QU'EN PENSENT NOS PARLEMENTAIRES ESSONNIENS ?

par Amaury Couderc

Du travail de nuit des femmes au travail des enfants dès l'âge de 13 ans il n'y avait qu'un pas. Nos députés de la gauche plurielle l'ont franchi.

Pour ce qui les concerne, il semblerait qu'ils n'apprécient guère le travail de nuit puisqu'ils n'étaient pas plus de 15 (quinze) en séance cette nuit là !

Après qu'à peine plus d'une centaine (sur 577) de nos députés aient (nuitamment) "rétabli le travail de nuit des femmes" en abrogeant, au nom d'une directive européenne, une protection sociale française vieille de plus de cent ans voilà qu'ils récidivent... à 15 le 6 décembre à 4 heures du matin sur une série de directives européennes dont l'autorisation du travail des enfants dès l'âge de 13 ans... Sans doute le progrès social "pluriel"!

Qu'en pense notre ministre de l'Enseignement professionnel qui faisait, à juste titre, remarquer lors de sa récente prestation télévisée, que "les hommes ne sont pas des machines que l'on peut déplacer de bassin d'emploi en bassin d'emploi, et que la cellule familiale devait être respectée".

En dehors des effets de tribune, est-ce vraiment respecter la famille que de faire travailler les femmes la nuit (surtout lorsque l'on sait qu'il s'agit le plus souvent de travaux manuels et de travaux pénibles) et de mettre les enfants au travail dès l'âge de 13 ans !...

Mais assurément, nos parlementaires ne nous répondront pas, ils espèrent peut-être que le mauvais coup passera inaperçu au moins le temps des élections...

L'HUMANITÉ : IL Y A D'AUTRES SOLUTIONS

par Amaury Couderc

Le journal « *l'Humanité* », en proie à de graves difficultés financières en raison de la baisse régulière de ses lecteurs, ouvre son capital à des sociétés privées. Il y a encore un an la direction du PCF, propriétaire du titre et du quotidien, affirmait à ses militants qu'il n'en serait jamais question !...

Cette ouverture du capital s'accompagne bien sûr d'une baisse de la masse salariale (lire d'un certain nombre de licenciements) et de l'éviction de la rédaction de Pierre Zarka, mais surtout Claude Cabannes. Ils incarnaient paraît-il la ligne orthodoxe du parti... (permettez moi d'en douter).

Dans un premier temps le capital s'ouvrirait à hauteur de 30% à diverses sociétés, à hauteur de 10% aux amis de *l'Humanité*, 20% au personnel, le reste, 40%, resterait en attendant mieux la propriété du PCF.

Il y a déjà deux ans, en novembre 98, dans le numéro 98 de « *Rassembler à Gauche* » sous le titre « *Deux crocodiles dans le même marigot* », au moment où la direction du PCF regroupait (déjà) en raison de « *contraintes financières* » les deux titres *l'Humanité* et *l'Humanité* dimanche, j'expliquais qu'il n'y avait pas de place pour 2, voire 3 journaux au service de la politique du gouvernement. Que « *Libération* » et « *Le Monde* » remplissaient très bien ce rôle au mieux des intérêts du capital financier. J'écrivais : « *En restant à la remorque du PS les dirigeants communistes entraînent leur presse et leur parti dans la spirale de l'échec.* » Nous y sommes. De même qu'il n'y a pas de place pour deux journaux progouvernementaux, il n'y a pas de place pour deux partis remplissant les mêmes fonctions.

Et pourtant il existe des solutions pour que *l'Humanité* redevienne un journal financièrement viable et lu à nouveau par un grand nombre de citoyens. Pour cela, il faut que ce journal redevienne un quotidien qui soit non seulement le reflet des luttes, mais aussi, ce qu'il n'est plus depuis quelques années, un

journal capable d'analyser ces luttes et au besoin aider par l'information à les centraliser.

Au moment où l'expression à gauche retrouve toute sa diversité, que ce journal soit capable d'ouvrir, non pas son capital, mais ses colonnes à toute la gauche privée d'expression et aux véritables amis de *l'Humanité* qui acceptent mal de voir le journal de Jean Jaurès vendu aux plus offrants.

Enfin et surtout, la condition nécessaire est que le PC adopte une autre ligne politique au service des salariés de ce pays, du pluralisme à gauche, du socialisme tout simplement.

Et les militants communistes dans ce marigot !...

Ce bulletin est le vôtre, aidez-nous à le faire vivre.

Associez-vous à notre démarche en participant financièrement.

Nom : Adresse N° :

rue :

Prénom :

Ville :

Code postal :

Je verse la somme de 100frs : Autre :

A retourner à Michel Galin, 21 rue de Rosays, 91600 Savigny-sur-Orge.